
N° 95-0062 - Domaine et administration générale - Lyon 3° - Rectification cadastrale d'une parcelle communautaire située rue Alfred de Vigny - Département de l'action foncière -

Le Conseil,

Vu le rapport du 21 septembre 1995, par lequel monsieur le président :

A. Expose ce qui suit :

Suivant un acte authentique du 28 août 1974, la Communauté urbaine s'est rendue propriétaire d'une parcelle de terrain de 125 mètres carrés située rue Alfred de Vigny à Lyon 3° et nécessaire à l'élargissement de cette voie.

Dans le cadre de la réalisation de ce projet de voirie, la ville de Lyon avait acquis en 1964 un immeuble contigu à la parcelle communautaire.

Lors de la rénovation du cadastre, la parcelle communautaire a été incorporée à tort à une partie de la propriété communale située à proximité, l'ensemble d'une superficie de 202 mètres carrés et référencé section CE n° 36 ayant été attribué à la ville de Lyon.

Afin d'apporter au plan dressé par le service du cadastre les modifications qui s'imposent, il conviendrait de faire procéder à la publication d'un acte stipulant que la parcelle communautaire à laquelle il serait attribué un numéro cadastral propre est à détacher du tènement de 202 mètres carrés ;

B. Propose d'accepter l'établissement d'un tel acte et de l'autoriser à le signer ;

Vu le présent dossier ;

Vu l'acte authentique passé par la Communauté urbaine le 28 août 1974 ;

Ouï l'avis de sa commission domaine et administration générale ;

DELIBERE

1° - Accepte l'établissement d'un tel acte.

2° - Autorise monsieur le président à le signer.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,